



# JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

du 27 mars au 2 avril 2023

JEUNES PUBLICS ET SCOLAIRES



L'INMA, les métiers d'art et les JEMA

# L'Institut National des Métiers d'Art

L'Institut National des Métiers d'Art est une association d'intérêt général placée sous l'égide du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, du ministère de la Culture et du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, mène une politique de soutien aux métiers d'art comme aux Entreprises du Patrimoine Vivant. Il participe au rayonnement des Savoir-Faire français au niveau national et international.

Avec la coordination des Journées Européennes des Métiers d'Art ; la facilitation de collaborations entre les professionnels, les métiers, institutions, maisons et prescripteurs ; la production de données et de documents de référence sur le secteur ; le pilotage du Dispositif Maîtres d'art-Élèves ; la sensibilisation du jeune public et le soutien à la formation ; la gestion du Label d'état « Entreprise du Patrimoine

Vivant » : l'INMA imagine et mène des actions en faveur d'un des métiers d'art ouvert, prometteur, et ambassadeur de la plus grande excellence française.

Créé en 2005, le label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV) est une marque de reconnaissance de l'État, mise en place pour distinguer des entreprises françaises détenant, entre autres, des savoir-faire industriels et artisanaux d'excellence.

Attribué pour une période de cinq ans, ce label rassemble des fabricants partageant une vision commune des activités qui doivent être celles de leur entreprise notamment dans la transmission de leur savoir-faire.



# Que sont les métiers d'art ?

Les métiers d'art sont l'héritage de savoir-faire précieusement élaborés au fil des siècles. Ce patrimoine immatériel fait partie de notre culture. Porteurs d'histoire et d'innovation, les métiers d'art représentent une ressource infinie pour tous les créateurs. Patrimoine de nos régions, les métiers d'art participent au dynamisme des territoires.

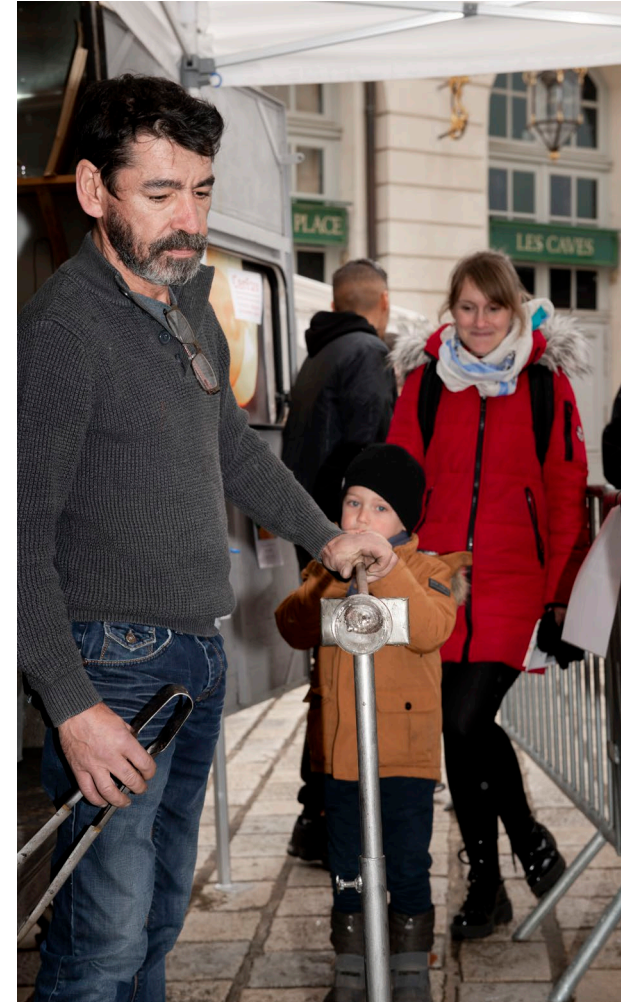
Les professionnels des métiers d'art s'illustrent dans des champs très variés et parfois inattendus, allant de la décoration à l'architecture en passant par la mode, les arts du spectacle, l'industrie ou encore le patrimoine culturel.

Près de 160 000 emplois, dont 69 000 au sein des Entreprises du Patrimoine Vivant

Le chiffre d'affaires du secteur s'élevait en 2018 à 19 milliards d'euros.

L'article 22 de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises donne une définition légale des métiers d'art : « [...] une activité indépendante de production, de création, de transformation ou de reconstitution, de réparation et de restauration du patrimoine, caractérisée par la maîtrise de gestes et de techniques en vue du travail de la matière et nécessitant un apport artistique ».

Les métiers d'art offrent une palette de **281 activités réparties en 16 domaines**. Retrouvez-les tous sur : <https://www.institut-metiersdart.org/metiers-art/fiches-metiers>



© Sébastien Di Silvestro pour l'INMA

# Histoire des JEMA



Créées en 2002 pour une meilleure (re)connaissance des métiers d'art en France et au-delà de nos frontières, les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA), évènement unique au monde et gratuit, proposent chaque printemps au grand public de découvrir le génie incarné par les métiers d'art et du patrimoine vivant. Pour la première fois cette année, les candidatures aux JEMA étaient ouvertes à toutes les entreprises labellisées Entreprises du Patrimoine Vivant (EPV).

La semaine, dédiée en particulier aux scolaires, et le temps fort du week-end, constituent l'ADN des JEMA, en proposant des ouvertures d'ateliers et des évènements uniques imaginés par des professionnels et établissements de formation qui font vivre les métiers d'art et du patrimoine vivant.

Les Journées Européennes des Métiers d'Art sont coordonnées par l'Institut National des Métiers d'Art (INMA) et reçoivent le soutien du ministère de l'Economie et des Finances, du ministère de la Culture et du ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat et de nombreux acteurs locaux, collectivités, structures culturelles, associations, pour leur mise en œuvre sur le territoire.

Partenaire de la première heure des JEMA et Grand mécène national de la manifestation, la Fondation Bettencourt-Schueller est engagée aux côtés de l'INMA pour une plus grande reconnaissance du secteur des métiers d'art et de ses valeurs sociales, sociétales et économiques.



# Faire découvrir, pérenniser et transmettre les savoir-faire français

©Sébastien Di Silvestro pour l'INMA  
©Valentine Zeler pour l'INMA  
©Sébastien Di Silvestro pour l'INMA



©CCIMA Wallis et Futuna  
©Sébastien Di Silvestro pour l'INMA  
©Cécile Cayon pour URDLA



Les JEMA ont pour objectifs de faire découvrir les métiers d'art et du patrimoine vivant au grand public par le biais de portes ouvertes d'ateliers et d'établissements de formation ainsi que par la mise en œuvre de manifestations permettant :

- la rencontre, l'échange, le partage entre les professionnels et le grand public,
- la découverte et la transmission des savoir-faire et techniques et donc du patrimoine vivant français,
- des opportunités d'affaires.

Les JEMA visent deux types de cibles :

- Les professionnels, entreprises et établissements de formation, le réseau culturel et patrimonial œuvrant pour le secteur, etc.
- Le grand public, les scolaires, les prescripteurs, les consommateurs, les média, etc.



# À l'échelle européenne

Devenues le premier événement international dédié aux métiers d'art, les JEMA/ EACD (*European Artistic Crafts Days*) sont organisées en France et par divers partenaires en Europe.

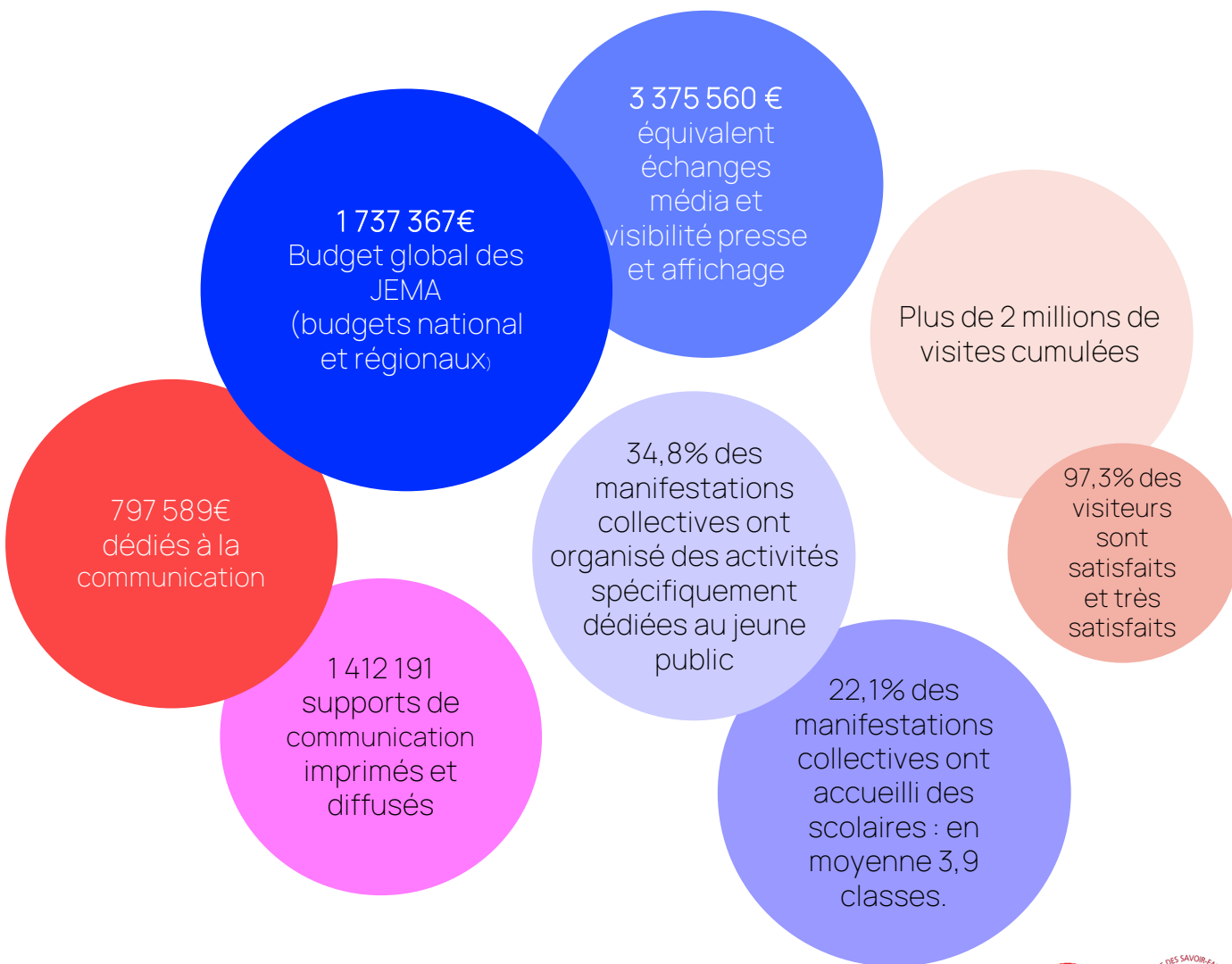
Les métiers d'art ont un rôle déterminant dans le développement et la croissance économique de l'Europe : ils appartiennent aux secteurs créatifs et culturels qui représentent jusqu'à 4,5% du PIB et 8,5 millions d'emplois dans l'Union Européenne.

Dans les pays partenaires, les EACD sont organisées grâce à l'adhésion bénévole de différentes structures publiques ou privées (gouvernements régionaux, associations, collectifs, fondations, etc.) à l'évènement via le respect des dates et de la charte graphique.

De nombreuses institutions européennes peuvent donc être accessibles via les JEMA et des liens entre établissements scolaires peuvent être établis.



# Bilan 2022 : Chiffres clés



## UNE MOBILISATION RÉUSSIE APRÈS DEUX ANNÉES SUSPENDUES

15 pays européens engagés dans la promotion des métiers d'art

- La France, pilote et coordinateur de l'événement
- 14 pays partenaires *Allemagne, Bulgarie, Suisse, Portugal, Hongrie, Belgique, Irlande, Italie, Espagne, Géorgie, Luxembourg, Grèce, Lituanie et Ukraine*
- Plus de 7 605 événements organisés dans les 15 pays engagés

### En France :

18 régions françaises participantes :

↳ 13 régions de métropole

↳ 5 Drom-Com la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion, la Guyane, Wallis et Futuna

6 132 événements en France répartis dans 2 059 lieux

5 327 professionnels mobilisés dont

- 1 527 portes ouvertes d'ateliers
- 59 établissements de formation
- 532 manifestations
- 75 *Rendez-vous d'Exception*
- 819 programmations jeune public







Horizons jeune public

# Les JEMA 2023

- Du 27 mars au 2 avril 2023
- Partout en France, dans les ateliers, les musées, les établissements de formation, les événements collectifs...
- « Sublimer le quotidien », une thématique pour illustrer l'importance des métiers d'art dans les foyers et la société française. Au cœur des maisons, du patrimoine bâti, sur soi, les métiers d'art enchantent notre quotidien ... ils sont partout autour de nous, à portée de main. Ils subliment la vie de tous les jours que cela soit au travers des arts décoratifs ou d'actes de consommation durable, de proximité ; invitant le beau et la matière à animer chaque jour qui passe.
- La Nouvelle-Aquitaine et l'Espagne à l'honneur



©Studio Brynjar & Veronika pour le Civa



# Les objectifs

## FAIRE DÉCOUVRIR DES MÉTIERS D'AVENIR

Les Journées Européennes des Métiers d'Art se veulent tournées vers les Jeunes Publics, et ce notamment pendant la semaine avec des temps forts pour les scolaires. Ainsi, en plus des découvertes familiales du week-end, l'enfant et l'adolescent peuvent aborder les métiers d'art et du patrimoine vivant au sein d'un contexte plus encadré, et dans des rencontres dédiées.

Atelier en classe, projection de films documentaires, découverte d'échantillons de matière, rencontre avec un professionnel, visite en atelier, porte-ouverte d'un établissement de formation, intervenant au sein d'une institution culturelle... Les options sont multiples et adaptables à l'âge du groupe cible et aux besoins des professeurs.

## SUSCITER DES VOCATIONS

Les JEMA ont un enjeu d'orientation fort : elles sont un temps de découverte des métiers d'art pour les enfants et les adolescents, dans le but de leur faire découvrir des professions de passion et des parcours d'excellence. Elles ont vocation à mettre en lumière les cursus existants pour former aux savoir-faire et gestes essentiels à la pratique de ces métiers.

Que ce soit au moment de l'entrée au lycée ou après le baccalauréat, de nombreuses formations existent pour se spécialiser dans les métiers d'art, dont les élèves n'ont souvent peu ou pas connaissance.

Dans les collèges et lycées, un travail peut être effectué avec le ou la conseillère d'orientation, afin de définir les besoins d'information des élèves sur ces formations aux métiers d'art et du patrimoine vivant.

*Nota bene* : Chaque année, le nombre de diplômés du secteur augmente : pour les métiers d'art du bois, il a progressé de près de 15 % entre 2017 et 2019, et de 5% pour les diplômés du verre et de la céramique. Ces filières sont de plus en plus attractives et suscitent toujours plus de vocations chez les jeunes.



©Augustin Detienne pour l'INMA

# Et concrètement ?

©Valentine Zeler pour l'INMA  
©Sébastien Di Silvestro pour l'INMA



©Augustin Detienne pour l'INMA  
©Valentine Zeler pour l'INMA  
©Valentine Zeler pour l'INMA



- Temps d'expérimentation à l'école et de découverte sur la matière (pierre, bois, osier, or ...) et les métiers d'art associés
- Réalisation d'une œuvre simple, collective ou à ramener chez soi (mosaïque, poterie, sérigraphie, procédés photographiques, créations textiles ...)
- Invitation d'un professionnel en classe pour rencontrer les élèves et leur raconter son expérience
- Déplacement pour une immersion dans l'atelier d'un professionnel en demi-groupes, temps de découverte et temps d'expérimentation
- Stage de pratique de quelques séances pour réaliser une œuvre de complexité moyenne que l'élève pourra garder
- Visite combinée d'un musée ou établissement culturel avec guide et professionnel de la restauration
- Visite d'un établissement de formation proposant des portes-ouvertes, présentation des cursus et rencontre avec les classes et professeurs
- Visite d'un événement JEMA regroupant divers corps de métiers (salons, expositions, événement associatif dans des lieux communaux, etc) et rencontre libre des exposants
- Déplacement sur un campus des métiers d'art et conseils sur l'orientation post-bac.

ÉCOLE PRIMAIRE

COLLÈGE

LYCÉE

# Prévoir une programmation JEMA pertinente pour sa classe : deux méthodes

- Chaque professeur pourra étudier dans le courant du mois de mars 2023 les inscriptions mises en ligne par les professionnels participant sur le site des JEMA. Ainsi, son choix pédagogique sera aiguillé en fonction des événements inscrits près de l'établissement scolaire et de leur pertinence en fonction du programme.
- Néanmoins, s'ils souhaitent prévoir leur programme en amont, nous invitons les professeurs à se renseigner dès le début d'année sur les professionnels, institutions culturelles, établissements de formation ou acteurs des métiers d'art et du patrimoine vivant se trouvant à proximité, et à se rapprocher pour cela de leur coordinateur régional, spécialiste du territoire. L'inscription d'un événement aux JEMA peut ainsi se faire dans l'autre sens, après avoir imaginé un projet commun qui intéressera le professeur pour sa classe et satisfera le professionnel impliqué dans la démarche.



©Augustin Detienne pour l'INMA



©Augustin Detienne pour l'INMA



©Valentine Zeler pour l'INMA



©Augustin Detienne pour l'INMA

# N'hésitez plus !

Participez aux Journées Européennes des Métiers d'Art avec vos élèves et permettez-leur de découvrir des professions nobles aussi variées que passionnantes !

Votre coordinateur régional, partenaire privilégié de l'INMA sur votre territoire, pourra vous accompagner dans votre démarche et vous aider à élaborer votre programmation si vous le souhaitez.

L'équipe des JEMA se tient également à votre disposition pour répondre à toute question.



©Augustin Detienne pour l'INMA





INSTITUT  
NATIONAL  
MÉTIER S  
D'ART

**Pour tout besoin,  
n'hésitez pas à nous contacter :**

Lucile Barde – chargée de projets JEMA

[barde@inma-france.org](mailto:barde@inma-france.org)

01.55.78.85.95

[www.journeesdesmetiersdart.fr](http://www.journeesdesmetiersdart.fr)

14 rue du Mail - 75002 Paris